



# **Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace**

**Gabrielle Fack**

Université Paris-Dauphine, membre du CAE

**Elise Huillery**

Université Paris-Dauphine

# Introduction (1/2)

## L'accès à l'enseignement supérieur concerne près d'1 jeune sur 2 en France (comme dans les autres pays développés)

- 14 % sont diplômés du supérieur court (niveau Bac +2)
- 34 % sont diplômés du supérieur long (Bac +3 et plus)

## Suite à une large démocratisation depuis les années 1960

- 310 000 étudiants en 1960
- 2 800 000 étudiants aujourd'hui

## Selon l'INSEE (*Portrait social 2019*), en 2018

- Part n'ayant aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges
  - 32 % des personnes âgées de 55 à 64 ans
  - 13 % des personnes âgées de 25 à 34 ans
- Part des bacheliers ou plus
  - 37 % des personnes âgées de 55 à 64 ans
  - 69 % des personnes âgées de 25 à 34 ans



# Introduction (2/2)

## Mais la dépense par étudiant décroche depuis 2010

### Notamment dans les filières universitaires

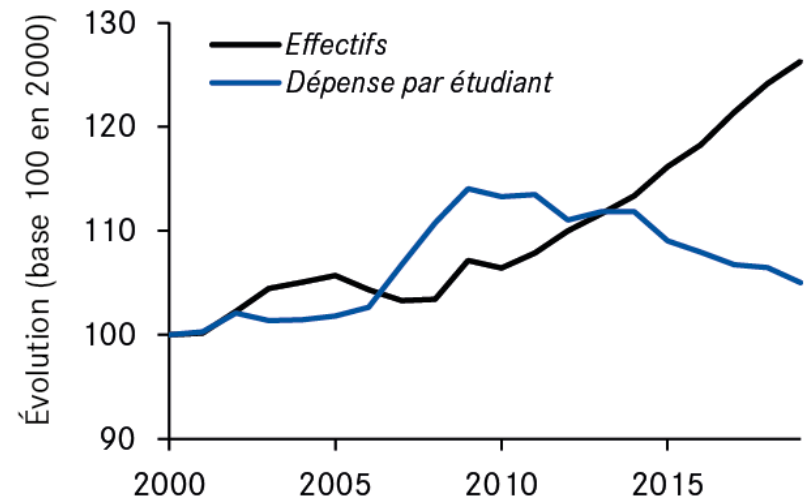
- Effectifs étudiants à l'université : + 20 %
- Nombre total d'enseignants : – 2 %

### Insuffisance des budgets supplémentaires de la LPR (même si indispensables)

### Deux questions centrales dans cette Note

- Quelle est l'efficacité de la dépense d'enseignement supérieur aussi bien en termes de coûts que de bénéfices ?
- Quelle est l'équité sociale de cette dépense ?

### Évolution de la dépense d'enseignement supérieur par étudiant



*Lecture :* En 2019, la dépense intérieure d'éducation (DIE) par étudiant est supérieure de 5 % à la DIE par étudiant en 2000, tandis que les effectifs totaux ont augmenté de 26 %.

*Source :* MENJS-MESRI-DEPP, Compte de l'éducation.



# L'efficacité des dépenses d'enseignement supérieur (1/5)

## Les bénéfices de l'enseignement supérieur

### Bénéfices privés

- Revenus plus élevés et meilleure insertion sur le marché du travail
  - Estimations en France : 1 année supplémentaire d'étude = + 14 % de revenu (Maurin et McNally, 2008)
  - Mais qui peuvent différer entre types de diplômes et spécialités
- Meilleure santé et espérance de vie plus élevée

### Bénéfices publics (externalités positives)

- Innovation et croissance : régions européennes entre 1950 et 2010 :  
+ 10 % du nombre d'universités → + 0,4 % PIB par tête (Valero et Van Reenen, 2019)
- Augmentation des recettes fiscales : les dépenses publiques d'éducation se financent elles-mêmes et les politiques d'éducation ont le rendement total le plus élevé (Hendren et Sprung-Keyser, 2020)

**Constat 1.** Les bénéfices publics et privés de l'enseignement supérieur sont très élevés.



# L'efficacité des dépenses d'enseignement supérieur (2/5)<sup>5</sup>

## Les disparités des coûts des formations de l'enseignement supérieur

**Compte de l'éducation** : dépense moyenne par étudiant de 11 530 euros (2019) ;  
10 110 euros pour l'université vs 15 710 euros pour les CPGE

Mais ces chiffres :

- sont très agrégés (pas d'information par discipline)
- prennent en compte des dépenses non directement liées à la formation (recherche, organisation du système, aides financières...)

### → Utilisation de données originales

- Projet « Connaissance des coûts des activités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (DGESIP/MEC) : échantillon d'établissements du MESRI représentatifs, données fines (coûts, diplômes, spécialités...)
- Coûts harmonisés du MEN pour les CPGE et STS
- Estimations pour les formations en écoles de commerce à partir du site de la CEFDG



# L'efficacité des dépenses d'enseignement supérieur (3/5) <sup>6</sup>

## Les disparités des coûts des formations de l'enseignement supérieur

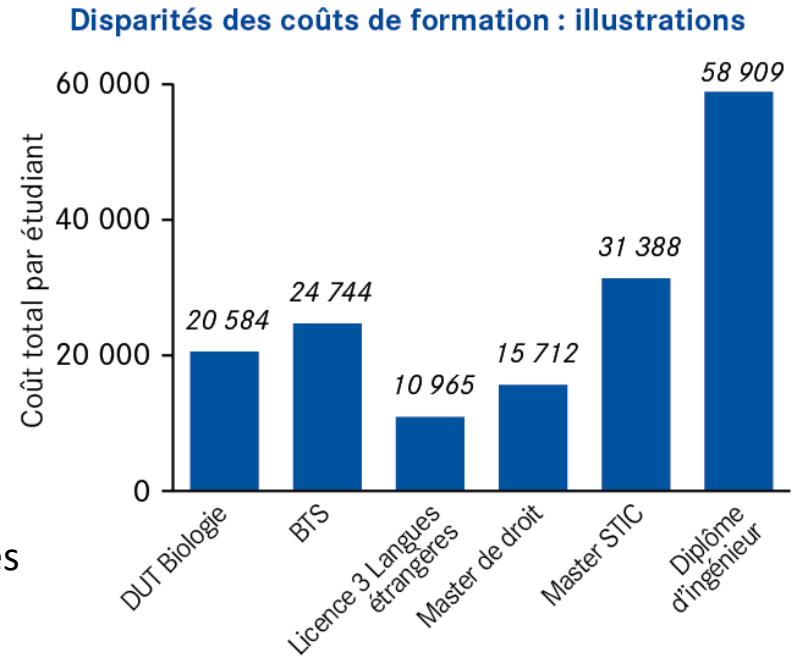
Pour les établissements du MESRI,  
coût moyen de formation (*stricto sensu*) :  
**5 250 euros par an par étudiant**

Les écarts de coûts entre types de formation  
sont très importants :

- Licence = 3 700 euros par an
- CPGE = 13 400 euros par an

Les écarts entre spécialités sont également  
très marqués

Ces écarts s'expliquent par une inégale qualité des  
formations : taux d'encadrement et nombre  
d'heures de formation

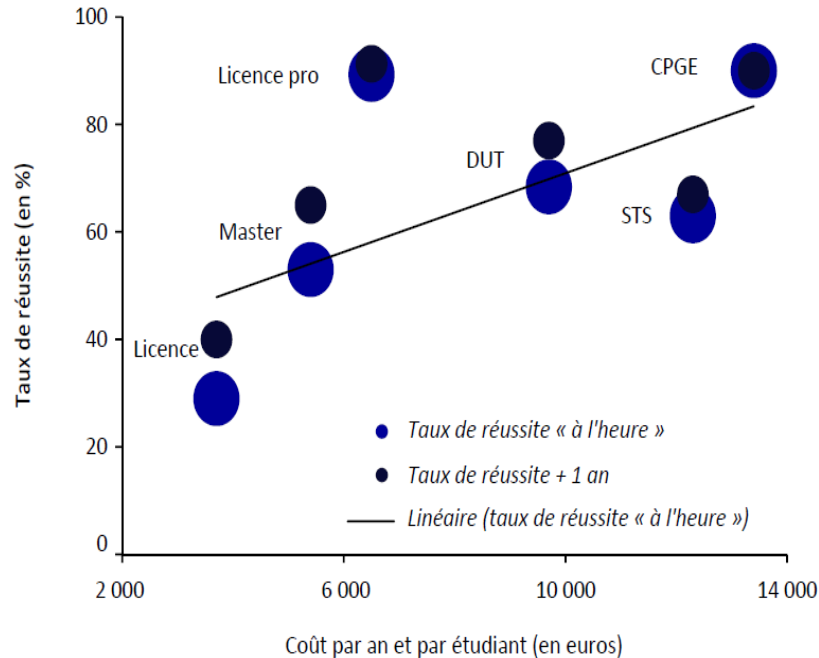


*Lecture* : Le coût total d'un DUT en biologie sans redoublement (en 2 ans) est de 20 584 euros par étudiant.

*Source* : Bennani, Dabbaghian et Péron (2021).

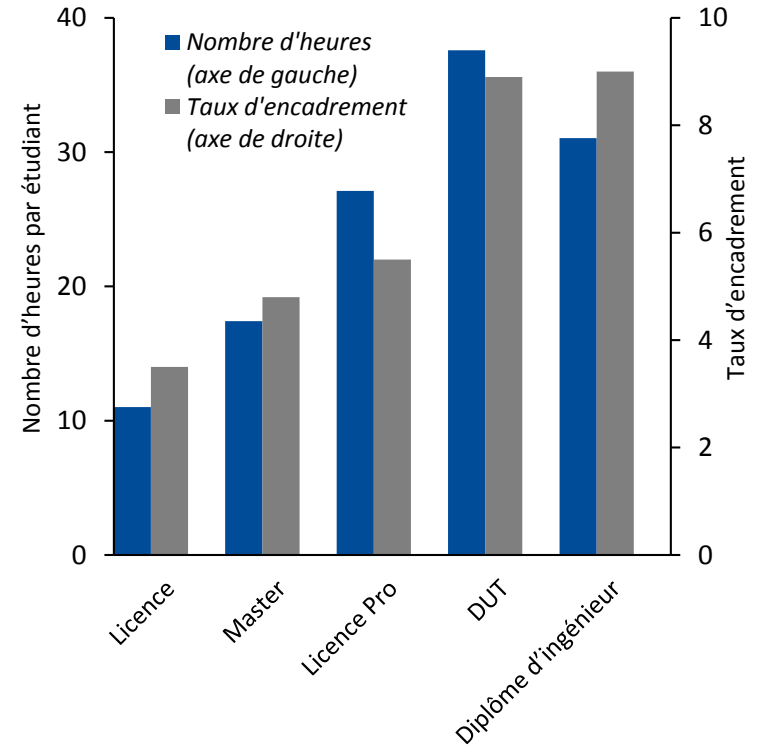
**Constat 2.** Les coûts des formations sont très inégaux selon les filières  
et varient d'un rapport de un à quatre.

## Taux de réussite en fonction de l'investissement pour une année



*Lecture* : Une année de licence coûte en moyenne 3 700 euros et le taux de réussite en trois ans est de 29 % et le taux de réussite en quatre ans est de 40 %.

*Source* : État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France n° 14 ; MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, SCOLARITÉ. Cohortes 2015-2016. Taux de réussite CPGE : poursuite d'étude à + 2 ans.



*Lecture* : le taux d'encadrement moyen d'une licence est de 3,5 enseignants-chercheurs pour 100 étudiants, tandis que le nombre d'heures d'enseignement par étudiant est de 11 heures.

*Source* : Bennani et al. (2021).



# L'efficacité des dépenses d'enseignement supérieur (4/5) <sup>8</sup>

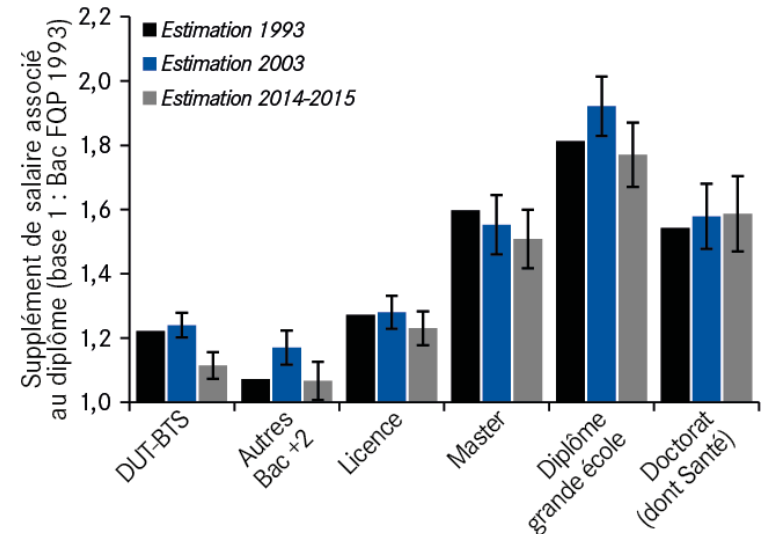
## Le lien entre salaire et niveau de formation en France

Vif débat sur la baisse des rendements en France suite à la démocratisation scolaire, difficile à évaluer car depuis les années 1960

On constate que :

- La hiérarchie salariale des diplômes se maintient au fil des générations (INSEE, 2021)
- L'avantage salarial associé aux diplômes du supérieur se maintient (*cf. Focus CAE n° 075-2021*)

Supplément de salaire par rapport à un détenteur du baccalauréat



*Lecture :* Individus âgés entre 25 et 45 ans, ayant terminé leurs études initiales. Le supplément de salaire pour un diplômé d'un master se situe autour de 50 % de plus par rapport à un détenteur du baccalauréat. Ce supplément n'est pas statistiquement différent dans les enquêtes FQP 1993 et 2014-2015. Salaire exprimé en logarithmes.

*Source :* Dabbaghian et Péron (2021).





# L'efficacité des dépenses d'enseignement supérieur (5/5) <sup>9</sup>

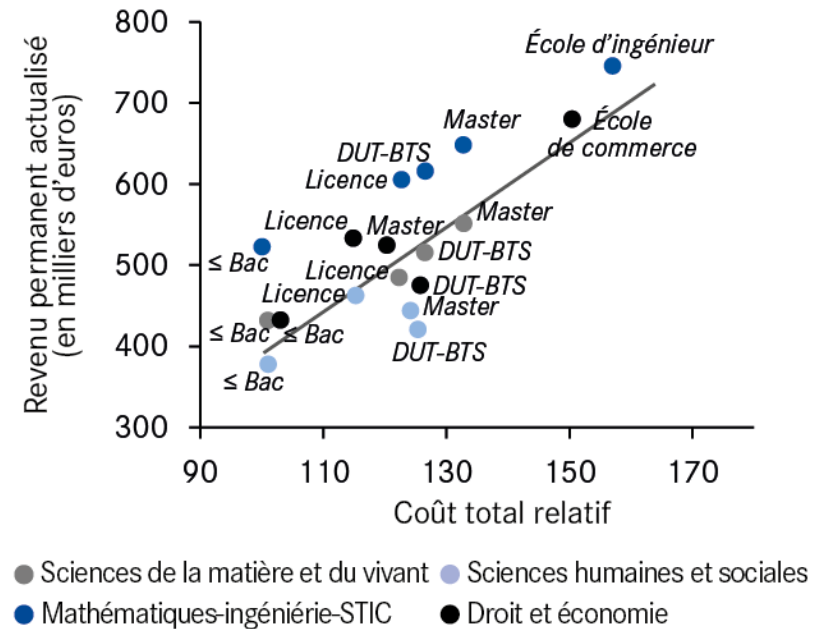
## Comparaison des rendements des formations en France

Calcul d'un revenu permanent en fonction du coût de la formation, par type de diplôme et de spécialité :

- Forte corrélation positive entre coût de la formation et revenu
- Rendements très variables selon les spécialités à diplôme équivalent
- Les grandes écoles se détachent en termes de coûts et de revenus

**Constat 4.** Les rendements relatifs des diplômes sont corrélés aux coûts des formations et sont très inégaux selon la spécialité.

Revenu permanent du diplôme en fonction du coût des études



*Lecture :* Une licence en mathématiques-ingénierie-STIC coûte 20 % de plus qu'un diplôme de niveau Bac ou moins dans la même spécialité, et offre la perspective d'un revenu permanent actualisé à 42 ans de l'ordre de 600 000 euros en moyenne.

*Source :* Dabbaghian et Péron (2021).



# L'équité des dépenses d'enseignement supérieur (1/2)

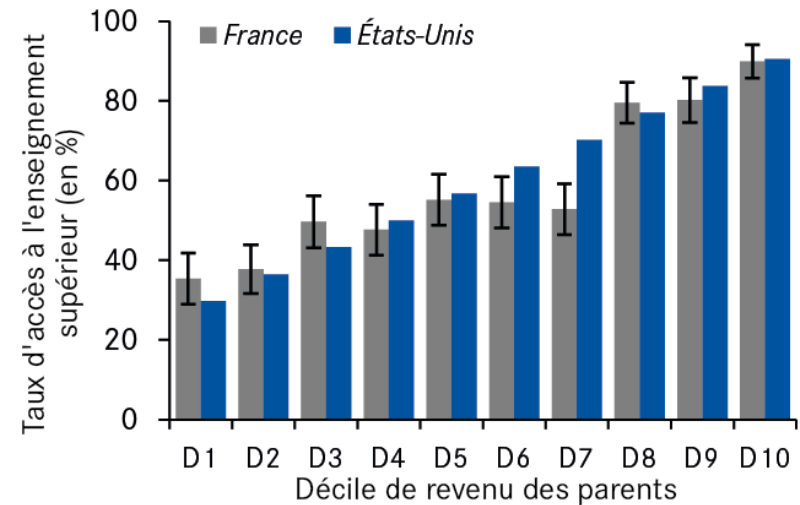
## Des inégalités d'accès et de parcours très marquées

Premières estimations pour la France des inégalités en fonction du revenu des parents (cf. Focus CAE n° 076-2021) :

- Presque aussi marquées qu'aux États-Unis
- Et ce malgré la hausse des effectifs : déplacement des inégalités
- L'accès aux formations sélectives (médecine, grandes écoles) est encore plus inégalitaire

**Constat 5.** Un jeune issu d'une famille aisée a trois fois plus de chance d'accéder à l'enseignement supérieur qu'un jeune issu d'une famille aux revenus modestes.

### Des inégalités d'accès aussi marquées en France qu'aux États-Unis



*Lecture :* Près de 90 % des individus dont les parents appartiennent au décile supérieur des revenus ont accès aux études supérieures, en France comme aux États-Unis. Les intervalles de confiance calculés dans le cas français sont représentés par les barres noires.

*Sources :* Bonneau et Grobon (2021) *op. cit.* pour la France, et Chetty et al. (2014) *op. cit.* pour les États-Unis.

# L'équité des dépenses d'enseignement supérieur (2/2)

## Une dépense publique d'éducation supérieure régressive

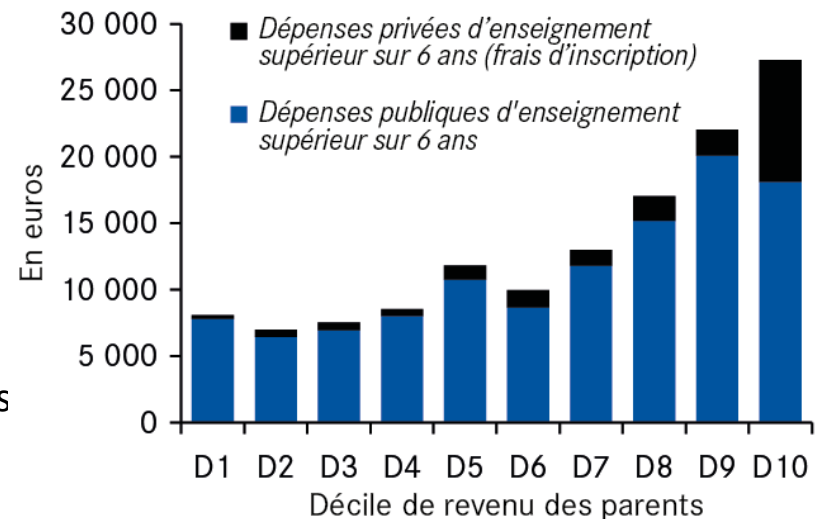
- 20 000 euros vs 10 000 euros en moyenne pour les jeunes dont les parents sont les plus aisés vs ceux dont les parents sont parmi les plus modestes (dépense publique sur six ans)
- Écart dû pour 70 % à l'accès et pour 30 % au parcours

## Une faible redistributivité des aides publiques

- Aides directes bien ciblées mais déductions fiscales avantageuses pour les plus aisés
- Investissement privé plus important pour les jeunes issus de familles aisées

**Constat 6.** Les dépenses publiques liées à l'enseignement supérieur sont régressives, en raison du faible accès des jeunes issus de familles moins aisées et d'aides socio-fiscales insuffisamment redistributives.

## Inégalités de dépenses publiques et privées selon le revenu des parents



*Lecture :* Les étudiants dont les parents se situent dans les 10 % supérieurs de la distribution des revenus bénéficient d'un investissement d'environ 28 000 euros dans l'enseignement supérieur entre 18 et 24 ans dont 18 000 euros de dépenses publiques et 10 000 euros de dépenses privées (frais d'inscription payés par les parents).

*Source :* Bonneau et Grobon (2021), *op. cit.*



# Améliorer l'efficacité et l'équité de l'enseignement supérieur (1/5)

Le sous-investissement en licence et en master est associé à des taux de réussite beaucoup plus faibles que dans les autres formations

Perte d'efficacité de la dépense publique : de nombreux redoublants, abandons

Problèmes d'orientation faute de places dans les filières courtes (cursus technologiques et professionnels)

**Recommandation 1.** Pour améliorer le taux de réussite, créer des places supplémentaires dans les filières courtes et augmenter les moyens en licence et en master.

**Scénario 1** : égalisation des coûts de licence et master au niveau de la licence professionnelle  
Budget estimé : + 2,6 milliards d'euros

**Scénario 2** : ouverture de places en filières courtes et égalisation des investissements en licence et master avec le coût du DUT  
Budget estimé : + 4,8 milliards d'euros

# Améliorer l'efficacité et l'équité de l'enseignement supérieur (2/5)

Pour réduire les écarts d'accès, il faut renforcer le **soutien financier** aux étudiants des classes moyennes et populaires

- Les bourses sur critères sociaux sont efficaces pour augmenter l'accès
- Or, elles sont actuellement trop faibles pour couvrir l'ensemble des dépenses, trop peu incitatives à la poursuite d'étude et trop peu connues des familles

**Le logement** est également un frein à l'accès à l'enseignement supérieur

- Le parc des résidences étudiantes à loyer modéré : 10 % de l'ensemble des étudiants
- Effet inflationniste des aides au logement, non ciblées en fonction du revenu des parents

**Recommandation 2.** Revaloriser les bourses et élargir le socle des bénéficiaires et améliorer l'accès au logement étudiant pour les étudiants des classes populaires et moyennes.

**Bourses** : Augmenter les montants actuels de + 1 000 euros et élargir l'accès au 1<sup>er</sup> échelon pour que le financement atteigne 66 % des familles (contre 37 % aujourd'hui)

Coût estimé : 870 millions d'euros par an

**Logement** : rénovation et développement des résidences étudiantes : + 25 000 logements par an

Coût estimé : 300 millions d'euros par an



# Améliorer l'efficacité et l'équité de l'enseignement supérieur (3/5)

## Élargir le recrutement des formations sélectives

- Effet limité des programmes d'égalité des chances : « cordées de la réussite » concerne 1,5 % des collégiens et lycéens chaque année
- Une approche plus volontariste : calibrer Parcoursup pour mettre en place des quotas pour les candidats boursiers, dans les différentes filières, s'appliquant à l'ensemble des formations publiques et privées

**Recommandation 3.** Modifier les critères d'admission dans les filières sélectives afin d'assurer un recrutement plus diversifié en fonction de l'origine géographique et sociale des élèves.

# Améliorer l'efficacité et l'équité de l'enseignement supérieur (4/5)

En plus du poids des stéréotypes sociaux, le manque d'information pénalise les jeunes les moins favorisés

- Les critères de sélection sont généralement vagues, et ne permettent pas d'anticiper les choix d'option au lycée
- Les informations sur les niveaux de salaire à la sortie, et sur le coût des formations n'apparaissent pas (faute de données administratives suffisantes)
- L'information sur l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie du système éducatif est parcellaire (faute de suivi des étudiants)

**Recommandation 4.** Communiquer des informations claires et transparentes sur les critères de sélection, les coûts et les bénéfices des formations au moment des choix d'orientation et veiller à lever les mécanismes d'autocensure.



# Améliorer l'efficacité et l'équité de l'enseignement supérieur (5/5)

**Objectif** : un taux d'accès moyen de 55 % pour les enfants des classes populaires et moyennes  
Soit 50 000 étudiants supplémentaires par an pour une formation en moyenne de trois ans  
= 150 000 places

**Recommandation 5.** Ouvrir 150 000 places supplémentaires dans l'enseignement supérieur.

9 700 euros par an et par étudiant (*similaire à un DUT*)

Coût estimé : 1,5 milliard d'euros par an + 180 millions pour les bourses sur critères sociaux

## Comment allouer ces nouvelles places ?

Au moyen d'une concertation pluriannuelle entre le MESRI, les étudiants, les acteurs du monde économique et les chercheurs en fonction

- Des taux d'insertion
- Des salaires de sortie
- Des besoins futurs du marché de l'emploi

**Recommandation 6.** Orienter les postes et moyens supplémentaires vers les filières scientifiques et techniques qui présentent un rendement relatif plus élevé.



# Conclusion

## Total des mesures :

**Scénario 1 : 5,4 milliards d'euros = 0,2 point de PIB**

**Scénario 2 : 7,6 milliards d'euros = 0,3 point de PIB**

- Ces dépenses sont des investissements dont les bénéfices sont durables et nombreux, en particulier pour la puissance publique
- La mise en œuvre nécessite une coordination forte entre la puissance publique et les établissements d'enseignement supérieur
  - la puissance publique doit s'engager à donner les ressources nécessaires aux établissements
  - les établissements doivent s'engager à répondre aux objectifs de démocratisation, d'ouverture de places et d'augmentation des taux d'encadrement définis par la puissance publique. Une condition nécessaire de cette responsabilisation des établissements est la transparence vis-à-vis des indicateurs associés à ces objectifs
- Augmenter durablement la dépense d'enseignement supérieur de cette somme permettrait juste de nous placer à des niveaux de dépenses comparables à ceux de l'Allemagne ou du Danemark (scénario 1) ou des Pays-Bas (scénario 2)
- En restant très en dessous de pays vertueux tels que la Suède ou la Norvège